

**Thomas D'JOURNO**  
**SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**

43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE  
Tél. : 04.13.24.13.63 – [f.hoffmann@provansal.eu](mailto:f.hoffmann@provansal.eu)

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**  
**SUR SAISIE IMMOBILIERE**  
**EN UN SEUL LOT DE VENTE**

**D'UN APPARTEMENT de 59,19 m<sup>2</sup> au 2<sup>ème</sup> étage (lot n° 5)**  
**dépendant d'un ensemble immobilier en copropriété**  
**sis à AUBAGNE (13400), 3, avenue des Goums,**  
**cadastré section AI n° 10 et n° 568**

**MISE A PRIX : VINGT-CINQ MILLE EUROS (25.000,00 €)**

**VISITE LE LUNDI 24 JANVIER 2022 DE 10 H 30 A 11 H 30**

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 03 FEVRIER 2022 à 9 h 30**

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,  
au Palais de Justice, Salle Borély – rez-de-chaussée, Palais Monthyon,  
Place Monthyon – 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DES BIENS**  
**MIS EN VENTE :**

**D'après le titre de propriété**

Sis à AUBAGNE (13400) dans un ensemble immobilier dénommé « 1 Avenue des Goums », situé 1, Avenue des Goums, Cadastré section AI n° 10, lieudit 1 Avenue des Goums, et AI n° 568.

**LE LOT NUMERO CINQ (5) :**

Un appartement situé au deuxième étage à droite,  
Composé d'un séjour, une cuisine, une

salle de bains, water-closet, rangement, une chambre et balcon,  
Et les 206/1.000èmes des parties communes générales.

Ledit ensemble immobilier ayant fait l'objet d'un état descriptif de division – règlement de copropriété reçu par Me NOYER, lors Notaire à AUBAGNE, le 23 octobre 1962, dont une copie authentique a été publiée à la Conservation des Hypothèques de Marseille 3, le 9 novembre 1962, volume 3298, numéro 39.

## **D'après le procès-verbal de description**

Maître Franck MASCRET, Huissier de Justice associé à Marseille, a établi le 20 avril 2021 le procès-verbal de description aux termes duquel il apparaît que l'appartement est situé au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble.

Il se compose d'une entrée distribuant un séjour, une cuisine, une salle de bains, un WC et une chambre.

Il est en très mauvais état d'usage et encombré de très nombreux objets sans valeur marchande.

Les lieux semblent inoccupés eu égard à leur état de saleté.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur NASRATY stipule une surface loi Carrez de **59,19 m<sup>2</sup>**.

Le syndic pour la copropriété est un syndic bénévole : M. GIANGRECO, 188 chemin des Grands Chênes, 13390 AURIOL.

### **La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :**

La société dénommée **CREDIT LOGEMENT**, société anonyme au capital de 1.253.974.758,25 € ayant son siège social à PARIS (75003), 50, boulevard de Sébastopol et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° B 302 493 275,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de

la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**.

**Les enchères sont recevables uniquement** si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

### **RENSEIGNEMENTS :**

**Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :**

- Sur le site internet

**<http://www.provansal.eu>** du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE – Tél. : 04.13.24.13.63 – **f.hoffmann@provansal.eu**

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, Palais Monthyon – Place Monthyon – 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 21 décembre 2021

**Me Thomas D'JOURNO**  
**Avocat**